

travaux qui avaient été approuvés dans le cadre du programme d'initiatives locales, dont on avait sous-estimé le coût, et qui n'ont pu être menés à bonne fin faute de fonds.

Pour une raison quelconque, le secrétaire parlementaire a continué d'éluder l'essentiel de la question et, dans l'intérêt de son parti, il a préféré répondre qu'il avait de bonnes nouvelles à nous annoncer sur les réalisations du gouvernement. Ce soir, je vais l'étonner et lui dire que le programme d'initiatives locales est excellent. Je reconnais au gouvernement tout le mérite de l'avoir mis en place, mais il a fait quelques erreurs bien pardonnables, et je vais tâcher d'aider le secrétaire parlementaire et le ministre à corriger ces faiblesses.

Si je pose cette question, c'est en raison des nombreuses personnes qui se sont plaintes à moi de ce que certains projets approuvés n'ont pu être menés à bonne fin, le coût en ayant été sous-estimé. Ainsi, un bon nombre de projets demeureront en suspens, ce qui en réduira d'autant la valeur, et les avantages qui devaient en découler seront perdus. De fait, l'argent déjà affecté s'en trouvera gaspillé. A cet égard, j'estime impérieux d'examiner immédiatement et avec la plus grande minutie tous les projets, afin de faire en sorte qu'ils soient parachevés.

Profitant de ce que j'ai la parole, j'estime opportun de proposer au gouvernement certaines idées à moi, relativement à son programme d'initiatives locales. En premier lieu, le gouvernement fédéral devrait élargir son programme d'initiatives locales, l'étaler sur une période de cinq ans et le transformer en un plan d'expansion nationale propre à renforcer les infrastructures provinciales et municipales. Chacune des villes du Canada exige des services d'utilité publique, aqueducs et égouts, voies accessibles, installations de pêche, conditions normales de logement, services médicaux, garderies etc. Le gouvernement devrait songer à assurer, grâce à la coordination de tous les ministères intéressés, un programme de travail de collaboration avec tous les paliers du gouvernement pour fournir les fonds nécessaires par l'intermédiaire du programme d'initiatives locales.

Si on voulait bien examiner cette proposition, les ministères intéressés pourraient, au cours des années subséquentes, affecter des fonds provenant de leurs crédits aux initiatives locales. Outre qu'on assurerait les services nécessaires, on pourrait ainsi inculquer aux gens un sens de participation au niveau local, un sens de fierté pour leur collectivité et un sens de camaraderie et de fraternité, pour améliorer le mode de vie au Canada.

Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Mackasey) a accepté la proposition que je faisais à la Chambre il y a environ deux semaines, savoir, que le ministère des Pêches et celui des Travaux publics mettent au point, en collaboration avec son ministère, un projet semblable au programme d'initiatives locales afin de permettre aux pêcheurs d'aménager de nouvelles installations côtières de pêche. Le ministre, que j'admire pour sa largeur de vues, a accepté cette idée. J'espère qu'il en sortira bientôt quelque chose.

On pourrait en élargir la portée en tenant compte de tous les aspects des services d'infrastructure communautaires et de la participation des gens qui sont sur les lieux. On créerait ainsi un sens de participation qui permettrait d'atteindre les objectifs visés, c'est-à-dire d'améliorer le sort des Canadiens. La lutte contre la pollution, voilà un

[M. Marshall.]

des plus importants problèmes du pays à l'heure actuelle. Le gouvernement est prêt à dépenser des milliards de dollars à cette fin, mais il ne semble pas se rendre compte qu'il faut d'abord s'attaquer à la racine du mal, c'est-à-dire à assurer la salubrité publique dans les villes.

Autre exemple: des dizaines de propositions ont été faites pour la construction d'installations de pêche. Elles furent rejetées sous prétexte qu'il n'était pas nécessaire d'agrandir ces installations. Et pourtant, des projets analogues ont été approuvés dans le cadre du programme d'initiatives locales. Cela illustre la confusion qui entoure le versement de subventions gouvernementales et le double emploi des efforts. On serait parvenu à de bien meilleurs résultats en combinant les efforts à tous les niveaux de gouvernement.

A ce sujet, je prie le secrétaire parlementaire de suggérer au ministre que, lors de la prochaine réunion du cabinet, on y envisage d'inscrire les programmes d'initiatives locales à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale-municipale de l'automne prochain. S'il a besoin d'une aide quelconque de l'opposition, je l'aiderai volontiers de tout mon possible.

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, au nom du ministre, je remercie le député de nous avoir exposé certaines de ses idées sur le programme d'initiatives locales. Comme il le sait, le gouvernement s'intéresse particulièrement à toute idée valable, d'où qu'elle vienne. Je suis également très heureux de l'appui enthousiaste accordé à ce programme par le député parlant au nom de l'opposition officielle. C'est particulièrement réconfortant à la suite des critiques lancées par un ou deux de ses collègues sur la base de renseignements erronés.

Au 5 juin, le ministère a accordé une prolongation de délai à 1,396 projets pour en permettre l'achèvement dans la mesure des fonds qui leur ont été consacrés. Ces prolongations ont été autorisées jusqu'au 16 juin, conformément à l'annonce du 1^{er} mai faite par le ministre. Et puis, le 2 juin, le ministre a annoncé que 30 millions de dollars supplémentaires seraient affectés au programme d'initiatives locales et permettraient de prolonger 1,200 projets jusqu'au 30 septembre, assurant ainsi du travail à 15,000 personnes jusqu'à la fin de l'été. Je sais que le député accueillera la nouvelle avec un réel enthousiasme.

Le ministre a déjà indiqué que les critères pour choisir les projets favoriseront en général la qualité de vie plutôt que la création d'emplois. Je crois comprendre qu'il y a eu 11 prolongations, comportant une somme de près de \$300,000, seulement dans la grande province de Terre-Neuve. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a publié une première liste des projets qui continueront cet été; elle comportait quelque 730 noms au 2 juin, et le nombre en a augmenté depuis. Les 1,200 prolongations de contrats seraient signées d'ici quelques jours.

Le programme initial de 150 millions a créé 92,500 emplois au cours de l'hiver, considérablement plus que le nombre prêté par certains membres de l'opposition. Une somme de 100 millions a été attribuée à des projets préconisés par des organisations privées, et 50 millions à des projets patronnés par nos excellents conseils municipaux. La plupart des projets prolongés sont des projets privés.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 20.)